

# Eau de Javel\* & hygiène hospitalière

## DÉSINFECTION SPÉCIFIQUE ET ANTISEPTIQUE

	Dosage - Temps de contact	Remarques	Texte de référence
<b>AES</b> Accidents d'exposition au sang Risque de transmission du V.H.I., V.H.B., V.H.C.	<b>Surfaces souillées :</b> nettoyer puis désinfecter avec une solution de 150 ml d'Eau de Javel à 2,6 % + 850 ml d'eau (solution à 0,4 % de chlore actif). Laisser en contact 5 minutes. Après piqûre ou blessure cutanée, l'antisepsie peut être réalisée dans des conditions identiques (150 ml d'Eau de Javel à 2,6 % + 850 ml d'eau) après nettoyage de la plaie à l'eau courante et au savon.	Rincer obligatoirement les surfaces en inox après javellisation.	<b>Circulaire DGS/DH n° 98/249 du 20 avril 1998</b> relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang ou les liquides biologiques lors de soins dans les établissements de santé. <b>Remarque :</b> la circulaire a été publiée avant le décret 2001-881 et mentionne une solution d'Eau de Javel à 12°chl diluée au 1/10 <sup>e</sup> .
<b>ATNC</b> Agents transmissibles non conventionnels (Prions)	<b>Matériel, instruments :</b> trempage dans une solution de 800 ml Eau de Javel à 2,6 % + 200 ml d'eau (solution à 2 % de chlore actif) pendant 1 heure, suivie d'une stérilisation à la vapeur d'eau à 134°C pendant 18 minutes.	La javellisation doit être suivie d'un rinçage. Le bain de javellisation doit être renouvelé après chaque utilisation.	<b>Circulaire n°DGS/5C/DHOS/E2/2001/138 du 14 mars 2001</b> relative aux précautions à observer lors de soins en vue de réduire les risques de transmission d'agents transmissibles non conventionnels. <b>Remarque :</b> la dilution correspond à l'Eau de Javel à 2 % mentionnée dans la circulaire.
<b>ACP</b> Anatomie et cytologie pathologiques Salles d'autopsie	<b>Locaux, surfaces, matériel et lames :</b> utiliser une solution de 800 ml d'Eau de Javel à 2,6 % + 200 ml d'eau (solution à 2 % de chlore actif) pendant 1 heure.  En cas de plaie cutanée ou de projection sur peau saine, la peau doit être traitée pendant 30 minutes par une solution de 800 ml d'Eau de Javel à 2,6 % + 200 ml d'eau (solution à 2 % de chlore actif) puis rincée et lavée au savon.	Locaux et surfaces à désinfecter doivent être désinfectables et résistants à des solutions d'Eau de Javel à 2 % de chlore actif.	<b>Circulaire n°DGS/SD5C/DHOS/E2/DRT/CT1/CT2/2004/382 du 30 juillet 2004</b> relative aux précautions à observer dans les services d'anatomie et cytologie pathologiques, les salles d'autopsie, les chambres mortuaires et les laboratoires de biologie "spécialisés ATNC", vis à vis du risque de transmission des agents transmissibles conventionnels (ATC) et non conventionnels (ATNC). <b>Remarque :</b> la dilution correspond à l'Eau de Javel à 2 % mentionnée dans la circulaire.
<b>Légionelles</b>	<b>Désinfection des installations de distribution d'eau chaude :</b> Traitement préventif continu : 1 mg/l de chlore libre (1 ppm) Traitement préventif discontinu : 10 mg/l de chlore libre (10 ppm) pendant 8 heures Traitement choc curatif : 100 mg/l de chlore libre (100 ppm) pendant 1 heure (ou 15 mg/l -15 ppm - sur 24 heures ou 50 mg/l - 50 ppm - sur 12 heures).	Le traitement préventif discontinu n'a été validé que pour des petits réseaux.	<b>Circulaire DGS/SD7A/SD5C-DHOS/E4 n°2002/243 du 22/04/2002</b> relative à la prévention du risque lié aux légionelles dans les établissements de santé.

\*solution d'hypochlorite de sodium

<b>Recommandations d'utilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'Eau de Javel doit être utilisée après nettoyage avec un produit détergent sauf quand le nettoyage n'est pas indiqué.</li> <li>➤ L'Eau de Javel doit être utilisée seule (ne pas mélanger avec d'autres produits d'entretien).</li> <li>➤ L'Eau de Javel doit être diluée dans l'eau froide.</li> </ul>
<b>Précautions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'Eau de Javel doit être manipulée et conservée hors de la portée des enfants.</li> <li>➤ Les solutions d'Eau de Javel recommandées ne doivent pas être appliquées dans les yeux ni sur les muqueuses.</li> <li>➤ Ne pas utiliser de l'alcool après l'application d'Eau de Javel sur la peau.</li> </ul>
<b>Conservation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'Eau de Javel concentrée à 9,6 % de chlore actif se conserve au frais et à l'abri de la lumière et du soleil :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 mois après la date de fabrication, en période froide.</li> <li>• 2 1/2 mois après la date de fabrication, en période chaude.</li> </ul> </li> <li>➤ L'Eau de Javel à 2,6 % de chlore actif se conserve pendant 3 ans au frais et à l'abri de la lumière et du soleil.</li> </ul>



**Chambre Syndicale Nationale de l'Eau de Javel (CSNEJ)**  
118 avenue Achille Peretti  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
Tél.: 01 47 47 89 13  
Fax: 01 47 47 07 51  
Mail: csnej@wanadoo.fr  
[www.eaudejavel.fr](http://www.eaudejavel.fr)